

CORBÈS – SAINTE-CROIX-DE-CADERLE – THOIRAS

UNE FUSION DE COMMUNES : POURQUOI ?

Notre nouveau collectif intercommunal: « DesMarchesCitoyennes » a mis en ligne beaucoup d'informations sur ce projet de commune nouvelle. Vous pouvez les lire sur le nouveau site: desmarchescitoyennes.fr

L'objectif est que nous ayons tous une vision globale de ce projet, que nous puissions rassembler nos réflexions, partager nos analyses et que chaque habitant et habitante puissent construire son opinion.

Sur des thèmes aussi variés qu'importants: déplacements, école, fiscalité, urbanisme, environnement, agriculture, eau et bien d'autres encore, nous devons tous ensemble évaluer les conséquences de cette fusion programmée.

Pour ce faire, il faut repousser ce projet aux prochaines élections municipales de 2026 et qu'il soit l'enjeu d'un réel processus démocratique.

Donnez-nous votre avis par mail à l'adresse:
contact@desmarchescitoyennes.fr

Merci par avance pour votre implication

Cordialement

Le 18 mars 2024

P.S: vous trouverez au recto le courrier que nous avons envoyé aux conseillers municipaux ainsi qu'un article d'*Objectif Gard* traitant de notre sujet.

Collectif citoyen intercommunal
Des Marches Citoyennes
<http://desmarchescitoyennes.fr>

LE NOUVEAU COLLECTIF DES MARCHES CITOYENNES ÉCRIT AUX ÉLUS AU SUJET DE LA FUSION DES TROIS COMMUNES CORBÈS, SAINTE-CROIX-DE-CADERLE ET THOIRAS.

Mesdames et messieurs les conseillers et conseillères municipaux, Nous, habitants de Corbès et de Thoiras, vous informons de notre constitution en collectif citoyen.

Après tant d'efforts de notre part, nous souhaitons faire entendre notre voix : la voix de vos électeurs dont il semble que jusque-là, vous l'avez considérée négligeable.

Or, que nous ayons voté pour vous ou non, vous êtes redevables de nos suffrages et devez nous représenter tous sans exclusive.

Lorsqu'en 2020 vous avez candidaté aux responsabilités municipales, le projet de fusion de nos trois communes en une nouvelle et unique, n'a pas fait partie du mandat que vous sollicitez.

Cependant vous avez cheminé seuls pour la construction de ce projet qui introduit des modifications considérables dans la vie de nos villages. Ce n'est pas acceptable !

Parmi vous, des élus demandent à ce que la population soit consultée par référendum. Contrairement aux deux autres communes, Sainte-Croix avait déjà fait des réunions publiques.

Celle du 9 décembre, tardive, nous a proposé l'énumération de principes généraux, dit « charte fondatrice », qui ne renseigne en rien sur l'efficacité de ce projet. Nous vous l'avons déjà dit et vous le répétons : en l'état actuel nous ne sommes ni favorables, ni défavorables à votre initiative, mais les bénéfices pour – un mieux vivre ensemble – ne nous paraissent pas garantis.

Il est temps que nous entrons dans une démarche plus collective qui associe toutes les bonnes volontés : pour notre part, nous y sommes prêts !

Cela demande du temps pour élaborer de façon argumentée le projet de ce nouveau territoire qui devra déboucher sur son acceptation ou son rejet par les habitants concernés. Ce temps nécessaire est incompatible avec le calendrier que vous avez adopté, la démarche que vous avez suivie est incompatible, en la circonstance, avec les exigences d'un processus réellement démocratique.

Nous vous demandons donc :

- de revenir sur votre décision de créer une commune nouvelle à la date du 1^{er} janvier 2025,
- d'associer les habitants qui le souhaitent à la construction du projet de territoire de la commune nouvelle,
- de soumettre ce projet abouti aux électeurs lors des prochaines élections municipales en 2026.

L'adhésion des citoyens nous paraît indispensable pour cette fusion, seul, le suffrage universel en attestera.

Le 28 février 2024

Collectif citoyen intercommunal
Des Marches Citoyennes
<http://desmarchescitoyennes.fr>

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU COLLECTIF INTERCOMMUNAL DES MARCHES CITOYENNES, OBJETIF GARD A PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER CET ARTICLE.

Corbès, Sainte-Croix-de-Caderle et Thoiras. Le collectif «DesMarchesCitoyennes» se crée pour questionner le projet de fusion

L'objectif des trois municipalités de Thoiras, Corbès et Sainte-Croix-de-Caderle est d'aboutir à une fusion au 1^{er} janvier 2025. Un collectif de citoyens nouvellement créé – DesMarchesCitoyennes – demande des précisions sur l'intérêt et l'impact d'une telle fusion, souhaitant une meilleure concertation, une étude qui évalue les conséquences induites et la formulation d'un projet de territoire. A ce stade, ils disent n'être ni pour ni contre le projet, mais avancent tout de même des craintes.

Ils sont près d'une trentaine, ce jeudi matin, à la salle Pellegrine de Thoiras, face à la gare. «Mais beaucoup n'ont pas pu venir parce qu'ils travaillent.» Une mobilisation honorable, donc, pour une matinée de la semaine, sur un bassin de population d'à peine plus de 700 habitants concernés par le projet de fusion communale entre Thoiras – de loin la commune la plus habitée, avec 438 habitants en 2020, Corbès – 150 habitants et Sainte-Croix-de-Caderle – 107 habitants. «Le tout, sans battage auprès de la population», souligne Gérard Scotto, qui habite Corbès.

Si une part du collectif se recoupe avec l'association l'Agora corbésienne, c'est parce que celle-ci a été la première à alerter sur un projet entendu au détour de conversations. Depuis, une charte de la fusion a été éditée, la population a été appelée à voter pour un nouveau nom et deux réunions publiques ont eu lieu. Mais, contrairement à celle qui s'était tenue à (qui faisait partie des communes volontaires pour fusionner, au départ), les habitants n'ont pas pu exprimer leur avis sur la fusion. Saint-Bonnet est sorti du projet parce que la population l'a refusé.

«La démarche est peu démocratique, s'offusquent les participants du collectif, ce jeudi matin. Le projet ne figurait pas sur le programme des élus pour la mandature. La fusion est une transformation très profonde. Cette façon de fonctionner à l'écart est une motivation pour nous.»

«Nous ne sommes ni pour, ni contre, insistent les membres du collectif. Mais qu'est-ce que ça va apporter de mieux ? Il n'y a pas eu d'étude d'impact, aucune mesure des conséquences. La charte n'est qu'un catalogue de généralités, des grands principes auxquels on ne peut pas adhérer. Il est difficile d'avoir un avis sur la cohérence du territoire, alors qu'un vieux projet imaginait une première fusion avec Vabres et Saint-Bonnet-de-Salendrinque. Et que l'axe routier qui passe à Sainte-Croix-de-Caderle amène soit à Lasalle, soit à Saint-Jean-du-Gard, plutôt que vers Anduze.

Une donnée qui, selon le collectif, disqualifie l'argument d'une fusion réalisée dans le but de renforcer l'école de Thoiras, alors même que

ce village sera prépondérant.» Le collectif redoute aussi une perte de pouvoir au sein d'Alès Agglo car la commune nouvelle risquerait de ne porter qu'un seul conseiller municipalaire à l'assemblée, quand les trois villages voient, actuellement, chacun de leur maire siéger.

Enfin, les collectifs craignent des «conséquences sur le taux d'imposition». Selon eux, c'est ce qui aurait donné la fusion de Valleraugue et Notre-Dame-de-la-Rouvière, lors de la création de Val d'Aigoual. Ou encore la fusion des six communes sur le versant nord du mont Lozère (dont Le Bleyrard ou Bagnols-les-Bains), réunies sous l'appellation Mont-Lozère-et-Goulet. «Une hausse des taux pour les taxes foncières et d'habitation, une baisse pour le foncier non-bâti».



François Desmarches

DesMarchesCitoyennes souhaite, dans un premier temps, militer pour obtenir des informations, gagner une étude d'impact, et surtout «qu'on n'entreprene pas de fusion avant les prochaines élections municipales», afin que le sujet soit un élément mis au débat dans les trois communes. Ce qui pourrait, déjà, inciter la population à se rapprocher en partageant un débat commun... Le collectif le souhaite dès maintenant. «On fait ce que nos élus n'ont pas fait», sourit un membre.

■ François Desmarches

Ne pas jeter sur la voie publique, SVP

les enfants de Sainte-Croix vont à La-salle ou Saint-Jean, et que les maires ont promis de continuer à se pencher normalement sur les dérogations réclamées par les parents. «Les élus mettent aussi en avant les économies d'échelle.» Pour le collectif, le doute subsiste de ce point de vue, en raison «du peu de services installés».

«Nous redoutons aussi l'éloignement de la décision de l'habitant», poursuivent les membres de DesMarchesCitoyennes réunis ce jeudi. Car le scrutin pluriannuel, tel qu'il existe déjà et serait prolongé lors des élections municipales pour une commune de cette taille, ne permet pas une répartition équitable des élus par village de provenance. «Comme le poids démographique de Thoiras est bien plus important, on peut imaginer que le vote de